



PROVINCE
de **NAMUR**

Cabinet du Député Alexandre Amaury

IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Collaborateur Cabinet Amaury Alexandre
<i>Grade</i>	Chef de bureau administratif
<i>Échelle barémique</i>	A1
<i>Statut</i>	Contractuel
<i>Régime de travail</i>	Temps plein
<i>Service</i>	Direction Générale

PRESENTATION DU CABINET

<i>Mission principale du cabinet</i>	<p>Le Député Provincial Alexandre est en charge :</p> <ul style="list-style-type: none">• Bureau des amendes administratives• Transition territoriale<ul style="list-style-type: none">○ Développement territorial○ Environnement○ Transition écologique○ Transition numérique○ Participation citoyenne○ Mobilité○ Cours d'eau○ Contrats de rivière• Énergie et bâtiments provinciaux<ul style="list-style-type: none">○ Patrimoine immobilier provincial○ Travaux○ Plan zéro émission• Services techniques provinciaux• Supracommunalité• Informatique et télécommunication• Service des marchés publics• Fondation Gouverneur Close• Agriculture/ nature
<i>Position de l'agent dans l'organigramme</i>	N+1 : Cheffe de cabinet (Séverine Finet)

LES MISSIONS DU COLLABORATEUR :

<i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i>	<p>La Province de Namur s'est fixé un objectif ambitieux en matière de transition territoriale, au travers d'un plan « zéro émission ».</p> <p>Un premier volet vise à atteindre, par des actions transversales, la neutralité carbone, de son parc immobilier, et par ailleurs une réduction drastique des émissions de CO² à l'horizon 2030. Cet objectif sera poursuivi au travers d'investissements et, le cas échéant, par des processus de compensation. Concrètement, les mesures initiées porteront sur le parc automobile, les modes de déplacement, la gestion de notre énergie et le déploiement d'outils internes pour faciliter l'atteinte des objectifs poursuivis.</p> <p>Le second volet vise à favoriser la transition numérique sur le territoire de la Province de Namur.</p> <p>En matière agricole, la Province de Namur propose différents services à destination des agriculteurs, principalement au travers de l'Office Provincial Agricole.</p>
--	---

<p><i>Missions et activités :</i></p>	<p>En tant que Collaborateur, vous agissez en chef programme (gestion de plusieurs projets simultanés) et travaillez en transversalité avec différents services provinciaux dans le but de concrétiser et de déployer les différents projets.</p> <p>Vous coordonnez les projets de la Province visant à réduire l'empreinte carbone et améliorer la biodiversité de son territoire.</p> <p>Prioritairement, vous serez amené à participer au suivi et au déploiement du plan « Zéro émission 2030 » qui se décline en 3 pôles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un plan de mobilité interne. <ul style="list-style-type: none"> - Gestion et mise en œuvre du plan de mobilité interne. - Renouvellement, verdissement et mode de gestion de la flotte de véhicules provinciaux. 2. Les énergies renouvelables. <ul style="list-style-type: none"> - Etude et mise en œuvre de la biométhanisation. - Analyse et mise en place de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes 3. La réduction de la consommation énergétique. <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation comportementale. - Rénovation des bâtiments provinciaux dans le but d'améliorer les performances énergétiques. <p>Ce travail spécifique s'effectuera, en parallèle, du plan d'investissement d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments provinciaux, co-financés par les autorités wallonnes et communautaires.</p> <p>Complémentairement, le plan vise la mise en place d'actions visant à mesurer la biodiversité des sites provinciaux et en améliorer la qualité sur le long terme.</p> <p>Vous serez amené à piloter, avec l'administration, le plan de transition numérique de la Province de Namur, développé avec le PATT et le SOPDT.</p> <p>Le Cabinet assume, en outre, des missions dédiées à la communication du Député. Vous devrez, le cas échéant, participer au déploiement des actions de communication mises en place par le collaborateur chargé de la communication externe du Député.</p>
<p><i>Contraintes du poste</i></p>	<p>Travail prolongé sur écran. Possibilité de travail en dehors des heures classiques de bureau.</p>

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :

<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Disposer d'un diplôme universitaire (orientation juridique ou économique) ou baccalauréat orientation techniques.- Avoir une bonne connaissance de la notion de développement durable, de transition écologique et des thématiques liées est un atout.- Maîtriser la méthodologie de gestion de projets (identifier les acteurs, les outils méthodologiques, les ressources nécessaires et les risques potentiels inhérents à un projet, le mettre en œuvre et en gérer les différentes phases de vie).- Maîtriser les outils informatiques de bureautique. La connaissance des réseaux sociaux et de l'environnement web constitue un atout.- Disposer d'une bonne connaissance du fonctionnement d'une administration locale et d'une connaissance suffisante de la comptabilité publique.- Disposer d'aptitudes en matière de communication écrite et orale..
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Fédérer les personnes ressources du projet, au sein des divers services provinciaux concernés et au sein du cabinet.- Emettre des avis techniques argumentés et pertinents.- Réaliser une présentation orale en utilisant un ou plusieurs supports (oral, écrit, dématérialisé) de communication.- S'exprimer par écrit dans un langage précis, grammaticalement correct et compréhensible pour le destinataire.- Recueillir, relier et interpréter des données techniques.- Planifier, organiser et animer des réunions en permettant à chacun de s'exprimer ;- Savoir communiquer.- Développer des relations de collaboration constructive avec ses collègues directs et avec les personnes ressources des services opérationnels et transversaux.- Négocier.- Convaincre.- Proposer et argumenter.
<i>Savoir-être :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse développé.- Avoir le sens critique.- Etre autonome.- Faire preuve d'initiative.- Etre à l'écoute.- Faire preuve de diplomatie.- Être capable de s'adapter.- Avoir le sens des responsabilités.- Faire preuve d'un esprit d'équipe.- Etre organisé, minutieux et ordonné.- Faire preuve d'investissement professionnel.